

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00409

Numéro SIREN : 435 050 737

Nom ou dénomination : ALSTOM Hydrogène SAS

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt 13236

**mazars**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**ALSTOM Hydrogène**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022

## **ALSTOM Hydrogène**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Aix-en-provence 435 050 737

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022

A l'associé unique de la société ALSTOM Hydrogène,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALSTOM Hydrogène relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 15 septembre 2022

Le Commissaire aux comptes



Jean-Luc BARLET  
Mazars



Sophie DELERM  
Mazars

**BILAN ACTIF**

En milliers d'euros	Note Annexe	2022			2020
		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé				0	0
<b>Actif immobilisé</b>	5.1				
Frais de recherche et de développement		1 908	1 908	0	0
Concessions, brevets et droits similaires		782	457	325	29
Fonds commercial				0	0
Autres immobilisations incorporelles				0	0
Immobilisations incorporelles en cours		0		0	3 586
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				0	0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	5.2	<b>2 690</b>	<b>2 365</b>	<b>325</b>	<b>3 616</b>
Terrains				0	0
Constructions		1 073	528	545	181
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		2 533	1 295	1 238	105
Autres immobilisations corporelles		199	154	44	11
Immobilisations corporelles en cours		735		735	1486
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				0	0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	5.2	<b>4 541</b>	<b>1 977</b>	<b>2 562</b>	<b>1 783</b>
Participations	5.4	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations				0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)				0	0
Autres titres immobilisés		0		0	0
Prêts				0	0
Autres immobilisations financières		30		30	30
<b>Total immobilisations financières</b>	5.3	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>7 261</b>	<b>4 344</b>	<b>2 917</b>	<b>5 429</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières et approvisionnements		609	37	572	303
En-cours de production				0	0
Produits intermédiaires et finis				0	0
Marchandises				0	0
<b>Total stocks et en-cours</b>	5.5	<b>609</b>	<b>37</b>	<b>572</b>	<b>303</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				0	0
Créances clients et comptes rattachés		10 489	263	10 226	616
Autres créances		1817		1 817	875
Capital souscrit et appelé, non versé				0	0
<b>Total créances</b>	5.6	<b>12 306</b>	<b>263</b>	<b>12 043</b>	<b>1 491</b>
Valeurs mobilières de placements				0	0
Instruments de trésorerie				0	0
Disponibilités		230	0	230	0
<b>Total trésorerie</b>	5.8	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>230</b>	<b>0</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	5.9	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>10</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>13 149</b>	<b>300</b>	<b>12 849</b>	<b>2 095</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0
Ecarts de conversion actif				0	0
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	5.7	<b>20 410</b>	<b>4 645</b>	<b>15 766</b>	<b>7 524</b>

**BILAN PASSIF**

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	2020
Capital social	5.10	3 255	3 255
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 255	3 255
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		830	830
Report à nouveau		- 4 169	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		- 4 087	- 4 169
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total capitaux propres</b>	5.11	<b>-917</b>	<b>3 170</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		1 052	1 052
<b>Total autres fonds propres</b>	5.12	<b>1 052</b>	<b>1 052</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques		2 516	844
Provisions pour charges			
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	5.13	<b>2 516</b>	<b>844</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers		9 920	0
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		847	1 017
Dettes fiscales et sociales		2 218	514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		0	827
Instruments financiers			
Produits constatés d'avance		130	100
<b>Total dettes</b>	5.14-	<b>13 115</b>	<b>2 458</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>15 766</b>	<b>7 524</b>

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	2020
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits			
Prestations de services	6.1	156	756
<b>Chiffre d'affaires (1)</b>		<b>156</b>	<b>756</b>
Production stockée			
Production immobilisée	5.1	1578	2 059
Subventions d'exploitation		18	
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		666	15
Transferts de charges		1	14
Autres produits		0	0
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>2 419</b>	<b>2 845</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		-305	-119
Autres achats et charges externes		6 451	4 463
Impôts taxes et versements assimilés		22	20
Salaires et traitements		1 535	1 081
Charges sociales		635	439
Dotations d'exploitation	6.2	2 959	389
Autres charges		0	0
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>11 296</b>	<b>6 274</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-8 876</b>	<b>-3 430</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
De participations		0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.2		
Transferts de charges			
Différences positives de change		1	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6.2	0	0
Intérêts et charges assimilées		16	117
Différences négatives de change		0	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières</b>		<b>16</b>	<b>117</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-16</b>	<b>-117</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>-8 892</b>	<b>-3 547</b>
<i>(1) dont exportations directes</i>			54

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	2020
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		8 218	2
Sur opérations en capital		0	773
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations		0	13 027
Transfert de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>8 218</b>	<b>13 802</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion		0	0
Sur opérations en capital		4 099	14 702
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>4 099</b>	<b>14 702</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>4 119</b>	<b>-900</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		-686	-277
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-4087</b>	<b>-4 169</b>

---

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 15 766 KEUR, et le compte de résultat qui dégage une perte de -4 087 KEUR. L'exercice a une durée de quinze mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Cette annexe comprend :

- Les faits marquants de l'exercice
- Les principes et méthodes comptables
- Les changements de méthodes comptables
- Les évènements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Les notes sur le bilan
- Les notes sur le compte de résultat
- Les informations complémentaires

### **1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

#### **1.1. Principaux faits marquants au cours de l'exercice écoulé**

Changement de l'associé unique, la société appartient désormais au groupe Alstom.

La date clôture de l'exercice a été décalé du 31 décembre au 31 mars de chaque année. L'exercice 2021/2022 a donc une durée de 15 mois.

La société n'est plus intégrée fiscalement.

### **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

L'arrêté des comptes annuels au 31/03/2022 de la Société ALSTOM HYDROGENE est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2015. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, et le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018 publié au Journal Officiel du 9 octobre 2019. Ce nouveau règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

Sur cette base, les états financiers de l'entité ont été arrêtés sous l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

---

**Société consolidante :**

Les comptes de la société sont intégrés, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société ALSTOM HOLDING SA – 347 951 238 RCS Bobigny – 48 Rue Albert Dhalenne- 93400 Saint Ouen Sur Seine

**2.1 Evaluation des actifs corporels et incorporels**

Les actifs corporels et incorporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en services.

Ils sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens tels que présentés. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes de la société. Les durées et modes habituels d'amortissements pratiqués sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisation	Durée d'amort.	Mode d'amort.
R&D	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 18 ans	Linéaire
Constructions	20 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire

Les dotations aux amortissements représentent un montant de 377 k€ au 31/03/22, incluses dans les lignes « dotations d'exploitation » du compte de résultat.

**2.1.1. Dépenses de recherche et développement**

Les dépenses de recherche engagées par la société pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats lorsque leur chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat.

## 2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables et notamment les frais d'acquisition de titres.

Elles font l'objet d'une dépréciation chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable ou, lorsque la situation du débiteur présente un risque de non-remboursement pour les autres immobilisations financières.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire est déterminée :

- D'une part, à partir de la situation nette retraitée de chaque société ou sous-groupe de sociétés lue au bilan de clôture de ces mêmes filiales,
- D'autre part, à partir de la rentabilité prévisionnelle.

Lorsque cette valeur d'inventaire estimée est inférieure à la valeur brute des titres, une dépréciation est constituée.

### 2.2.1. Titres de participation et comptes rattachés

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires externes directement liés à leur acquisition. Les frais d'acquisition de titres de participation sont amortis sur cinq ans par voie d'une provision pour amortissements dérogatoires.

Les règles de dépréciation des titres de participation, des avances et prêts rattachés sont les suivantes : la valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part de situation nette retraitée de ces filiales, éventuellement "francisée" pour les sociétés étrangères. Cette valeur d'inventaire peut être également rectifiée pour tenir compte d'éléments non reflétés dans leur bilan (perspectives de rentabilité, de plus-values d'actif, de développement...). Lorsque cette valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée.

Des provisions pour risques sont constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

### 2.2.2. Acquisition d'obligation convertible en action

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer un placement et d'assurer le cas échéant une prise de participation sur la société émettrice. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires externes directement liés à leur acquisition.

Elles font l'objet d'une dépréciation chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable ou, lorsque la situation du débiteur présente un risque de non-remboursement.

Les primes de non-conversion ne sont pas comptabilisées dans les comptes mais figurent dans les engagements hors bilan en annexe.

---

---

### 2.3 Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré »,

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et de développement destinés à rester à la charge de la société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. En revanche, le coût des programmes de recherche et de développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours.

### 2.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

### 2.5 Comptes courants financiers

Le compte courant financier avec la Société Mère ALSTOM HOLDING SA est présenté au poste « disponibilités en compte courant » lorsqu'il est à l'actif. Dans le cas contraire, il figure au passif dans les dettes financières.

### 2.6 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 relatif aux passifs, une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

#### 2.6.1 Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

---

---

La société comptabilise également la totalité du montant de ses engagements, compensé des éventuels actifs de couverture et éléments non reconnus, en matière de retraite, indemnités de départ, et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetés. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire. Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilités de présence, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies à la date d'ouverture,
- Juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

## **2.7 Aide d'état et subvention publique**

Les aides d'états sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsqu'il s'agit de projets pluriannuels. Ils sont comptabilisés selon les préconisations du PCG selon leur nature, d'exploitation ou d'investissement.

Les aides sur salaires peuvent être comptabilisés en autres produits quand ils donnent lieu à facturation.

## **2.8 Reconnaissance du chiffre d'affaires et appréhension du résultat.**

CONTRATS A LONG TERME :

---

La société Alstom Hydrogène comptabilise ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des paramètres internes au contrat retenu et en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Les travaux sont évalués au coût de production c'est à dire le coût direct de la main-d'œuvre et des achats de sous-traitance.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

### **2.9 Résultat exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

## **3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Aucun changement durant l'exercice 2021/2022

## **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 mars 2022.

## 5. NOTES SUR LE BILAN

## 5.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes			Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminutions	Virements De poste À poste	2022
En milliers d'euros	Note	2020					
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais de recherche et développement		1 908					1 908
Concessions, brevets et droits similaires		470		313			782
Fonds commercial		0					0
Autres immobilisations incorporelles		0					0
Immobilisations incorporelles en cours		3 586			3 586		0
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles		0					0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>5 964</b>		<b>313</b>	<b>3 586</b>		<b>2 690</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains		0					0
Constructions :							
- Constructions sur sol propre		32					32
- Constructions sur sol d'autrui		250			221	115	144
- Constructions, installations générales, agencements		656			106	346	897
Inst. techniques, matériel et outillage industriels :							
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 581		29	432	1 355	2 533
- Actifs coûts de démantèlement		0					0
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		19		2	17		3
- Matériel de transport		0					0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		191		44	40		195
- Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours	1	1 486		1 089	24	- 1 816	735
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		0					0
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>4 216</b>		<b>1 164</b>	<b>840</b>	<b>0</b>	<b>4 541</b>

Note 1 : Les immobilisations corporelles en cours correspondent aux coûts immobilisés sur Investissements liés à l'outil industriel et la plateforme.

## 5.2. Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et dépréciations			Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	2022
En milliers d'euros	Note	2020					
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais de recherche et développement		1 908					1 908
Concessions, brevets et droits similaires		441		18	1		457
Fonds commercial		0					0
Autres immobilisations incorporelles		0					0
Immobilisations incorporelles en cours		0					0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>2 349</b>		<b>2</b>			<b>2 365</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains et aménagements		0					0
Constructions :							
- Constructions sur sol propre		32		0			32
- Constructions sur sol d'autrui		178		54	105		126
- Constructions, install. générales, agencements Inst. techniques, matériel et outillage industriels :		548		43	221		371
- Inst. techniques, matériel et outillage industriels		1 477		251	432		1 295
- Actifs coûts de démantèlement		0					0
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménag. divers		19		0	15		3
- Matériel de transport		0					0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		179		11	40		151
- Autres immobilisations corporelles		0					0
Immobilisations corporelles en cours		0					0
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>2 433</b>		<b>359</b>	<b>814</b>		<b>1 979</b>

**5.3 Immobilisations financières**

Valeurs brutes						
<i>En milliers d'euros</i>	Note	2020	Fusion Apport Scission	Augmentations	Diminutions	2022
Participations		0				0
Créances rattachées à des		0				0
T.I.A.P						
Autres titres immobilisés		0				0
Prêts		0				0
Autres immobilisations financières :						
- Créances de démantèlement		0				0
- Actifs de démantèlement - Part Tiers		0				0
- Divers immobilisations financières		30				30
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>30</b>				<b>30</b>

**5.4. Stocks**

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022	2020
Matières premières et approvisionnements		609	303
Dépréciations		37	0
		572	303
En-cours de production			
Dépréciations		0	0
Produits intermédiaires et finis			
Dépréciations		0	0
Marchandises			
Dépréciations		0	0
<b>TOTAL STOCKS NETS</b>		<b>572</b>	<b>303</b>

5.5. Etat des créances

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Montant Brut	Echéances À un an au plus	Echéances À plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières :				
- Créances de démantèlement				
- Actifs de démantèlement - Part Tiers				
- Divers immobilisations financières		30		30
<b>Total créances immobilisées</b>		<b>30</b>		<b>30</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur</b>				
		625	625	
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
Clients douteux		263		263
Autres créances Clients		10 226	10 226	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	1	0
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices		686	686	0
- Taxe sur la valeur ajoutée		487	487	0
- Autres impôts, taxes et versements assimilés				
- Etat divers		19	19	0
Groupe et associés		0	0	0
Débiteurs divers et autres créances		0	0	0
<b>Total créances brutes actif circulant</b>		<b>11 682</b>	<b>11 419</b>	<b>263</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CREANCES BRUTES</b>		<b>12 341</b>	<b>12 048</b>	<b>293</b>

## 5.6. Produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022	2020
<b>Immobilisations financières</b>			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières		0	0
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés		0	341
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques		20	15
Débiteurs divers et autres créances			
<b>Total créances actif circulant</b>		<b>20</b>	<b>356</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>			
<b>Disponibilités</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>20</b>	<b>356</b>

### 5.7. Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2022	2020
Titres de placement – actions Dépréciations			
Autres valeurs mobilières de placement Dépréciations			
Instruments de trésorerie			
Comptes courants financiers Dépréciations		0	291
		0	291
Disponibilités		229	0
<b>TOTAL TRESORERIE</b>		<b>229</b>	<b>291</b>

### 5.8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31/03/2022 s'élèvent à 4 K€.

**5.9. Composition du capital**

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Actions	10	325 474			325 474
<b>Total</b>		<b>325 474</b>			<b>325 474</b>

**5.10. Capitaux propres**

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2020	Affectation Résultat	Apport Scission	Résultat de l'exercice	Augmentations	Diminution s	2022
Capital souscrit		3 255						3 255
Primes liées au capital social		3 255						3 255
Ecart de réévaluation		0						0
Réserve légale		0						0
Réserves indisponibles		0						0
Réserves réglementées		830						830
Autres Réserves		0						0
Report à nouveau		-0	-4 169					-4 169
Résultat de l'exercice		-4 169	4 169		-4 087			-4 087
Subventions d'investissements nettes		0						0
Provisions réglementées		0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 171</b>	<b>0</b>		<b>-4 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-917</b>

**5.11. Autres Fonds propres**

Les autres fonds propres font état de 1 052 k€ au titre de l'avance remboursable concernant le projet H2E de développement de piles et électrolyseur terminé en 2013.

La société a bénéficié de subventions de la part de la BPI dont le montant remboursable est estimé par la société à 1 052k€.

## 5.12. Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2020	Fusion Apport Scission	Augment.	Diminutions	Reclass.	2022
<b>Provisions pour risques</b>							
Provisions pour litiges		105		15			120
Provisions pour garanties données aux clients		0					0
Provisions pour pertes à terminaison		89		2 324	89		2 324
Provisions pour pertes de change		0					0
Autres provisions pour risques		478			478		0
<b>Total des provisions pour risques</b>		<b>672</b>		<b>2 339</b>	<b>567</b>		<b>2 444</b>
<b>Provisions pour charges</b>							
Provisions pour retraites, et obligations similaires		171			99		72
Provisions pour impôts		0					0
Provisions pour achèvement des travaux		0					0
Provisions pour charges à encourir		0					0
Provisions pour réaménagement des sites minier		0					0
Provisions pour fin de cycle		0					0
Provisions pour décontamination des outillages		0					0
Autres provisions pour charges		0					0
<b>Total des provisions pour charges</b>		<b>171</b>			<b>99</b>		<b>72</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>844</b>		<b>2 339</b>	<b>666</b>		<b>2 516</b>
Dont dotations et reprises							
- d'exploitation				2 339	666		
- financières							
- exceptionnelles							

### **Provisions pour retraite et obligations similaires**

La société verse à ses salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté.

Les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

---

5.14. Etat des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant brut	Echéances À 1 an au plus	Echéances De 1 à 5 ans	Echéances À plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers :		0	0		
<b>Total dettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>					
<b>Autres dettes</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		847	847		
Dettes fiscales et sociales :					
- Personnel et comptes rattachés		341	341		
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux		161	161		
- Etat et autres collectivités publiques :					
. Taxe sur la valeur ajoutée		1 707	1 707		
. Autres impôts et taxes		9	9		
. Impôts sur les bénéfices					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		9 920	9 920		
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
<b>Total autres dettes</b>		<b>12 926</b>	<b>12 926</b>		
Produits constatés d'avance		129	129		
<b>TOTAL DES DETTES BRUTES</b>		<b>13 115</b>	<b>13 115</b>		

5.15. Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	2020
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		0	0
<b>Total dettes financières</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		847	1 017
Dettes fiscales et sociales		441	513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			827
Autres dettes			827
<b>Total autres dettes</b>		<b>1 288</b>	<b>2 357</b>
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>		<b>1 288</b>	<b>2 457</b>

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1. Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2022</b>	<b>2020</b>
Energies renouvelables		727
Ingénierie et projets	83	
Autres (Corporate...)	73	29
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>758</b>

  

	<b>2022</b>	<b>2020</b>
Afrique		
Amérique	57	20
Asie		228
Europe	0	0
France	70	479
Autres (Subventions) <sup>1</sup>	29	29
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>758</b>

Note 1 : Dont aide d'état A.N.R.T 29 k€ chiffre d'affaires provenant subvention.

6.2. Dotations et reprises d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Dotations		Reprises	
		2022	2020	2022	2020
<b>Amortissements</b>					
Immobilisations incorporelles		18	2		
Immobilisations corporelles		359	220		
Actifs coûts démantèlement					
<b>Total des amortissements</b>		<b>376</b>	<b>222</b>		
<b>Dépréciation et provisions</b>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Actif circulant					
. Stocks et en cours		37			
. Autres actifs		206			
<b>Total dépréciations</b>		<b>243</b>		<b>0</b>	
<b>TOTAL Provisions pour risques et charges</b>		<b>2 338</b>	<b>167</b>	<b>666</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>		<b>2 582</b>	<b>389</b>	<b>666</b>	<b>15</b>

### 6.3. Résultat Exceptionnel

Alstom Hydrogène a dégagé en 2022 un résultat exceptionnel de 4 119 k€ correspondant au résultat de cession d'immobilisations incorporelles.

#### 6.1. Impôts

La société ayant dégagée une perte fiscale, celle-ci ne supporte pas d'impôt sur les sociétés pour l'exercice clos au 31 mars 2022. La société a constaté un crédit d'impôt recherche pour un montant de 686 k€.

## 7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 7.1 Rémunération des dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas rémunérés par la société Alstom hydrogène.

### 7.2 Effectifs

Les effectifs moyens salariés ou mis à la disposition de la société sont ventilés par catégorie dans le tableau suivant :

Effectifs salariés	2021/2022	2020	2019	2018
Cadres	16	14	11	8
Employés, techniciens et agents de maîtrise	8	5	5	2
Apprentis	0	0	0	0
Effectifs propres inscrits	24	19	16	10

### 7.3 Frais de R&D

Les dépenses de R&D pour l'exercice 2021/2022 pour Alstom hydrogène sont de 1 908 k€ ; elle a par ailleurs bénéficiée de 53 k€ de subvention et de 685 k€ de Crédit Impôts Recherche.

## 8.1. Entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Avances et acomptes versés sur immobilisations</b>		
Incorporelles		
Corporelles		
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	0	
<b>Créances</b>		
Fournisseurs : avances et acomptes versés		
Créances clients et comptes rattachés	9 863	
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
<b>Disponibilités</b>		
Comptes courants financiers		
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Dettes financières diverses	0	
Dettes rattachées à des participations		
Emprunts et dettes financières divers		
Comptes courants financiers	9 920	
<b>Dettes</b>		
Clients : avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
<b>Charges financières</b>		
	16	
<b>Produits financiers</b>		

---

## 8.2. Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan significatif n'est connu au 31 mars 2022.

## **ALSTOM Hydrogène SAS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 254 740 euros  
Siège social : Domaine du Petit Arbois-Cs, 10656 avenue Louis Philibert, Bât. Jules Verne  
13547 Aix-en-Provence Cedex 4  
RCS Aix-en-Provence 435 050 737  
(la « Société »)

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le 15 septembre,

ALSTOM Holdings, société anonyme au capital de 5 720 097 597,30 euros, dont le siège social est 48, rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 347 951 238 (l' « **Associé Unique** »), représentée par Valérie ASTIER, dûment habilitée,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 mars 2022 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice ; et
- le texte des projets de décisions.

A pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Dissolution anticipée ou non de la Société ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

#### **Première décision**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un déficit de 4 087 153.78 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

#### **Deuxième décision**

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

### **Troisième décision**

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 4 087 153.78 €, de la manière suivante :

- *Report à nouveau débiteur : 4 087 153.78 €*

*Ce qui porte de compte de 4 169 331.96 euros à 8 256 485.74 euros*

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois précédents exercices.

### **Quatrième décision**

L'Associé unique, après avoir lu le rapport du Président et pris connaissance des comptes arrêtés au 31 mars 2022 tels qu'ils viennent d'être approuvés dans sa première décision, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

### **Cinquième décision**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

**L'Associé Unique**



---

ALSTOM Holdings  
Valérie ASTIER